

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE HAUTE-NORMANDIE

MEDECIN DU TRAVAIL CHEF

AFFECTATION : Service Santé Sécurité au Travail

PRINCIPALES MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur Général et en concertation avec ce dernier, vous assurez la direction technique du service composé d'une équipe pluridisciplinaire de santé au travail, de conseillers en prévention, d'un responsable de la prévention des risques professionnels, d'un responsable administratif et de secrétaires administratives.

Vos missions s'articulent autour des domaines suivants :

Stratégie :

- Contribuer à la définition des objectifs stratégiques de la caisse et garantir leur déclinaison dans son périmètre d'activités.
- Participer au conseil d'administration de la caisse et, le cas échéant, au Comité de la Protection Sociale des salariés agricoles et être associé autant que possible à ses instances stratégiques.
- Développer les partenariats nécessaires avec les structures entrant dans le champ de la SST.
- Représenter la caisse auprès des partenaires externes de la MSA par délégation.
- Consulter le ou les comité(s) technique(s) régionaux, dans une cohérence régionale.
- Collaborer avec la Direction Santé sécurité au travail de la CCMSA.

Pilotage :

- Concevoir, mettre en œuvre, piloter et évaluer les plans d'actions (PSST local, plan d'activité, programme annuel) en fonction des objectifs fixés.
- Piloter l'activité, animer et déployer des projets transversaux ou processus permanents (opérationnels ou fonctionnels) pour répondre aux objectifs stratégiques de la caisse et de l'institution.
- Assurer le suivi quantitatif et qualitatif des objectifs du Plan santé et sécurité au travail en agriculture du service SST.
- Préparer le budget de la section ou de l'association de santé au travail.

Management :

- Assurer l'encadrement et le pilotage des équipes en concertation avec le directeur de la caisse (organisation du travail, avancements, changements de poste, licenciements, recrutements, entretiens annuels d'évaluation et entretiens professionnels le cas échéant, ...).
- Garantir la sécurisation des activités, la qualité de service et optimiser la performance.

Le Médecin du Travail retenu devra être inscrit sur la liste d'aptitude des Médecins du Travail Chefs de la MSA.

Prise de fonction le : 01/10/2021

PROFIL RECHERCHE : H/F

- Connaissance du système de santé, de la protection sociale (notamment agricole), de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels et environnementaux.
- Connaissance des orientations institutionnelles, de l'ARCMSA, de la caisse et des enjeux de la protection sociale et de la santé sécurité au travail.
- Maîtrise des techniques du management et de la conduite de projet.
- Maîtrise du domaine d'activité et des procédures applicables.
- Connaissance des procédures RH de la caisse.
- Capacité à mobiliser, motiver, convaincre, fédérer et donner du sens à l'action.
- Qualité relationnelles.
- Esprit d'initiative et force de proposition.
- Capacités d'anticipation, d'organisation et d'adaptation.

Il s'agit d'un emploi de Médecin du travail chef de service. Le coefficient de rémunération sera au minimum de 512 et sera déterminé en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle du candidat retenu.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mme KERISIT Gaëlle – 02.32.98.72.55 – MSA 27-76.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être adressées, avant le **30/09/2021**, à la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole – Direction des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles – par mail à l'adresse suivante : secretariat_drshl.blf@ccmsa.msa.fr

La Directrice des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles, Karine NOUVEL



